

## LE SUJET DE LA SCIENCE A PARTIR DE LA POSITION SUBJECTIVE DISCURSIVE PSYCHANALYTIQUE<sup>1</sup>

Silvane Maria Marchesini<sup>2</sup>

Partant de la proposition méthodologique de la *Transdisciplinarité*, soutenue par Basarab Nicolescu<sup>3</sup>, et de la *Théorie des Discours* de Jacques Lacan<sup>4</sup>, nous avons élaboré une recherche sur la *subjectivité*, en articulant les champs d'étude de la Psychanalyse et du Droit.

Par-delà la distance qui sépare le champ discursif de la Psychanalyse du Droit, ainsi que la prédominance de *logiques distinctes* (principe de l'indétermination vs le principe de la raison suffisante) instituées dans chaque champ, les *différentes finalités pratiques* (insertion dans le milieu singulier individuel et dans le milieu social), nous partons de l'asymétrie de quelques concepts-clés à propos de la subjectivité psychanalytique et de la subjectivité juridique, particulièrement en relation à l'*identification* du *sujet*. Ce rapprochement vise, ainsi, à trouver des nouveaux éléments pour une nouvelle base à la *théorie de droit*, et, consécutivement, au *sujet de la science*, étant donné que la science juridique organise les pratiques et les connaissances de toutes les autres disciplines scientifiques à partir de sa place de pouvoir institué.

L'apport jus-philosophique critique de la *logique de la totalité* et de l'*éthique universelle* de la raison moderne contribue à une compréhension de la *raison* fondée

---

<sup>1</sup> Conférence donnée au Congrès International de Psychopathologie Fondamentale et au VIII Congrès Brésilien de Psychopathologie Fondamentale – Belém do Pará – Brésil, le 07 septembre 2006. Publiée dans le *site* : <<http://www.psicopatologiafundamental.org/app/index.php>> et <<http://www.fundamentalpsychopathology.org/anais2006/4.3.3.2.htm>>.

<sup>2</sup> Avocate, diplômée de l'Université Fédérale du Paraná – Brésil. Psychologue et Titulaire d'un DEA en Psychanalyse. Psychanalyste Clinique. Depuis 2012, Docteure ès Psychologie, Université Nice Sophia Antipolis.  
E-mail : [smmarchesini@gmail.com](mailto:smmarchesini@gmail.com).

<sup>3</sup> NICOLESCU, B. *La Transdisciplinarité : Manifeste*. Paris : Éditions du Rocher, 1996.

<sup>4</sup> LACAN, J. *Le séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse*. Paris : Éditions du Seuil, mars 1991.

sur le *principe* de l'*extériorité* de l'*autre* comme *alter* en relation à l'*être*. Dans notre entreprise, nous cherchons un fondement et une incorporation de la *logique* et de l'*éthique relative* psychanalytique soutenue dans la *singularité* du *désir inconscient*, pour établir une éventuelle filiation de l'organisation scientifique et juridique en relation à l'organisation œdipienne, au moyen d'un processus discursif jus-psychanalytique<sup>5</sup>.

Ceci en vue de la possibilité de surgissement d'un *nouveau style* de *signifiant* du *droit* et de la *science*, à se concrétiser au moyen d'un projet éducationnel culturel, en une nouvelle rationalité émancipatrice, soutenue par le paradigme de la *trans-individualité*. C'est-à-dire, que l'*inconscient* constitue la part (énonciation) d'un discours concret (énoncé), dont le sujet ne dispose pas immédiatement du sens, il reste donc dans le *non-sens*. Et, grâce à la méthode et l'interprétation du psychanalyste, cette part inconsciente du discours se transforme, sous transfert, en savoir et donne accès au sujet parlant à sa *position subjective discursive*.

Dans les champs du Droit et de la Psychologie le paradigme est l'*inter-subjectif conscient* dans lequel le *discours* est l'instance ultime de la rationalité. Dans le champ de la Psychanalyse, préoccupée par la préservation de la *subjectivité*, le paradigme est le *Trans-individuel* : le sujet se manifeste par un savoir Réel supposé sur lui-même et sur les choses du monde, au niveau *discursif intra-subjectif inconscient*.

Donc, pour *justifier avec éthique* le sujet de *droit* et de la *science*, au moyen de la *Théorie* lacanienne des *Discours*<sup>6</sup>, il faut considérer méthodologiquement le *phénomène humain* du *transfert* comme une *expérience dialectique* dans laquelle survient une substitution de ce qui résiste au discours conscient. Il s'agit d'une sorte de *projection* de contenus subjectifs latents qu'une personne manifeste inconsciemment à une autre personne, en face du *lieu* et de la *fonction* réalisés dans les relations de la vie. La dialectique se réfère au moment du passage de pouvoirs du sujet à l'Autre, *lieu* de la parole, virtuellement, *lieu* de la vérité subjective.

Dans ce phénomène transférentiel s'actualisent des *impressions parentales infantiles* du passé, se référant à des concepts d'autorité, de protection, de sécurité,

---

<sup>5</sup> MARCHESINI, S.-M. *Le Sujet de Droit dans le Transfert*. Curitiba : Juruá, 2008.

<sup>6</sup> LACAN, J. *Le séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse*. Paris : Éditions du Seuil, mars 1991.

etc., qui agissent dans la subjectivité, en produisant des effets observables dans les relations socio-culturelles et juridiques.

Partant de l'hypothèse que la *subjectivité* doit être appréciée dans une perspective *discursive intégrante* entre les fonctions du *conscient* et de l'*inconscient*, soutenue, plus spécifiquement, dans « *Le séminaire : livre XVII – L'envers de la psychanalyse* », nous concluons qu'il est possible de prendre le tour topologique des quatre *structures discursives* lacaniennes, (discours du maître, discours universitaire, discours hystérique, et discours de l'analyste), pour développer une *altération* de *trois quarts de tour* – annoncée par Lacan<sup>7</sup> – dans les *diverses positions du sujet barré dans les discours en relation à la vérité*, afin de contribuer pour le développement, dans la science et dans le Droit, à partir de cette approximation, d'une théorie de la personnalité, dans une nouvelle prospective éthique.

De cette modification produite par *trois quarts de tour* dans les *discours*, rapprochant le Discours du Maître, dans lequel se situe le Discours scientifique et Juridique, du Discours *Psychanalytique*, surgit un autre *style* de *Signifiant Maître S<sub>1</sub>*, qui détermine, par conséquent, l'altération de la *Loi* comme *signifiant inconscient* dans la culture et dans le sujet.

La perspective psychanalytique considère nécessaire pour la *structuration subjective* et culturelle un *point de négativité symbolique irréductible*. Cette *perte* initiale de *jouissance absolue*, sous les effets du *refoulement originare* du *signifiant S<sub>1</sub>*, et paradoxalement, de la *castration*, est en rapport avec le processus instituant la parole chez l'humain.

Lacan se verse sur cette disposition en la nommant la *Loi du Nom-du-Père*, une métaphore *structurante constitutive subjective*, laquelle, à travers son pouvoir, *interdit l'inceste* et introduit au moyen des lois du langage, une série de normes régulatrices des relations familiales et culturelles.

L'approche de la subjectivité, à partir de référentiels théoriques psychanalytiques et des contributions pragmatiques cliniques, nous conduit, donc, à penser à la possibilité d'une *nouvelle éthique*, à partir de la considération par l'*éthique scientifique et juridique universelle*, d'une autre dimension, dans laquelle se situe l'*éthique relative* psychanalytique. Cette dernière se veut comme un véritable facteur

pour la compréhension des thèmes de la *légalité*, de l'obéissance et de la transgression dans le domaine de la justice, ainsi que de la *culpabilité* comme un facteur provocateur de perturbations psycho-pathologiques.

Le point de connexion entre les deux champs discursifs, le psychanalytique et le scientifique et juridique, est un *Statut de nomination subjective*. L'être humain est inséré dans le monde, en tant qu'individu social et sujet de droit ; même si les deux champs agissent distinctement, dans la *Loi* comme des *signifiants*, c'est-à-dire, dans la fondation constitutive du sujet (système normatif interne).

Considérant le processus paradoxal « *préœdipien* et *œdipien* » *inconscient* de subjectivation qui arrive d'un mode *singulier* en relation à des questions *surmoïques* allusives à l'autonomie et à l'hétéronomie des modèles idéaux et d'interdictions familiales et culturelles, et dont il résulte que le « *signifiant phallique* » *pour chaque sujet tient une signification*, plus profonde que les signifiés conscients, nous pouvons donc conclure que l'abord psychanalytique de la subjectivité conduit à une refondation du sujet scientifique et juridique.

Donc, la *fonction* normative scientifique et juridique doit être entendue comme une *Loi signifiante*, car elle agit comme l'un des *principaux facteurs déterminants externes* de la constitution psychique du sujet et de la culture.

La *Loi*, en toutes ses nuances et sa complexité, paternelle, patriarcale, étatique ou scientifique, doit être pensée comme un *processus créatif* de *réalité sociale* et des *singularités subjectives*.

A partir de cette vision scientifique *transdisciplinaire*, actuellement, les effets des discours sociaux sur la *construction du sujet* et sur l'évolution de la psychopathologie – des thèmes qui intéressent tant le champ juridique que les champs psychologique et médical –, sont étudiés dans des noyaux académiques européens, qui problématisent, spécifiquement, la *constitution* de la *subjectivité* infantile et adolescente, et les mutations subjectives durant toute la vie, dans ses implications bio-psycho-sociales et spirituelles.

Ainsi, une équipe de recherche orientée par le psychanalyste Serge Lesourd, actuellement à l'Université Nice Sophia Antipolis, articule la Psychologie, la

---

<sup>7</sup> LACAN, J. *Le séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse*. Paris : Éditions du Seuil, mars 1991, p. 205.

Psychopathologie et la clinique avec la Psychanalyse, science de *construction* du *sujet* dans sa spécificité.

La synthèse des arguments théoriques qui soutient les axes de la recherche académique, au niveau doctoral, sur « les influences réciproques des organisations sociales et la psychopathologie individuelle et/ou collective » a bien éclairé les questions en rapport à « la construction de la subjectivité comme effet du discours », ainsi que celles en rapport à l'importance de la place subjective et de la fonction de la famille, celle-ci toujours constituée sur des différentes modalités du désir :

*Depuis son origine la psychanalyse, science de la construction du sujet dans sa spécificité, a posé les questions de l'origine des dysfonctionnements de l'être humain dans son rapport à son histoire familiale (Freud 1905, Lacan 1946), à sa culture (Freud 1914, Lacan 1969, Legendre 1985) et à ce qui le spécifie en tant qu'être humain : le langage (Freud 1908, Lacan 1943). Ainsi l'étude de la construction du sujet ne peut être conçue indépendamment de sa place dans sa famille, **institution dont l'opérateur est la filiation** et où se jouent les premières constructions de la personnalité (Cf. axe 1). La famille n'est pas un groupe comme les autres et les « places n'y sont pas interchangeables » (Théry 1996) quoiqu'en proposent les nouvelles formes d'organisation des liens familiaux dans les lois sociales. **Les modifications récentes des formes d'organisation de la vie familiale et des liens de l'alliance et de la filiation influent sur la construction subjective des enfants** et sur la façon dont ceux-ci se représentent les liens affectifs et sociaux dans le monde qu'ils découvrent, car le rôle des adultes dans l'accueil de l'enfant, être en devenir, est de « lui enseigner le monde, celui qui a commence avant sa naissance et qui continuera après sa mort... » (Arendt, 1956, Lacan 1938). Les **processus de nominations**, choix du prénom et du nom, mais aussi place dans la parenté, place filiative et place sexuée, sont ainsi au cœur des processus identitaires et de la construction de la subjectivité d'abord dans la petite enfance, puis lors des remaniements subjectifs tout au long de la vie (Cf. Axe 2).*

*La construction de la subjectivité s'impose du fait de la prématurité de l'être humain, et conduit à une série de remaniements successifs tant des modes d'organisation de la pensée que des affects qui font de ce temps en famille la base de l'organisation future des liens d'un individu aux autres et à lui-même (Cf. Axe 3). Les **processus d'adolescence** sont ainsi à comprendre (Rassial 2000, Gutton 1996, Lesourd 2001) comme des reconstructions et des intégrations des **processus infantiles** pour l'accès du sujet à une place et à une fonction sociale, elles-mêmes considérées comme lieu d'expression du sujet.*

*Ainsi, la place de l'environnement familial dans la construction du sujet ne peut être extraite de la place qu'accorde une société donnée aux fonctions parentales et familiales basées sur les lois de l'alliance et de l'échange entre les sexes (Arendt 1972, Levi-Strauss 1997). La psychanalyse rejoint là les travaux des anthropologues et des sociologues de la famille. Il n'existe pas de famille en dehors d'un lien social qui détermine les possibles et les impossibles des rapports entre les êtres humains. La modification des discours organisateurs du lien social influe donc sur la place que peut prendre un individu dans son*

*rapport aux autres, et sur l'expression du malaise individuel et collectif dans la civilisation (Cf. Axe 4).*<sup>8</sup> [sans caractères gras dans l'original]

De tels arguments révèlent la famille et la filiation comme des émanations du travail fondamental abstrait sur la *construction du sujet* dans ses rapports aussi bien à sa propre famille qu'à l'environnement social. La Psychanalyse est la référence théorico-pratique de cette ligne de recherche dont l'objectif est d'approfondir l'étude des rapports entre les discours sociaux et les productions psychopathologiques de l'individu<sup>9</sup> dans son contexte familial et social. Donc, il est important d'observer les forces normatives sociales, ainsi que les processus psychiques fondamentaux en œuvre dans la construction des liens familiaux et des filiations émanant des fonctions parentales. De telles forces normatives familiales et sociales constituent *les conditions de la construction du sujet-enfant*, et elles subissent des remaniements liés à ses propres transformations.

La psychanalyse a montré que la psychopathologie est un mode d'inscription subjective à partir des lois du langage. Les maladies de l'âme découlent, en grande partie, des modes selon lesquels une société accepte ou refuse les formes singulières d'expression des sujets. On observe que les modes d'expression psycho-pathologiques sont en train de subir une transformation, tout autant que les normes sociales, scientifiques et juridiques. Déjà, les codes de classification psychiatrique dénotent la transformation du concept de normalité sociale et de détermination de la subjectivité. Nous devons, donc, chercher à comprendre en quoi de telles modifications discursives influent dans le processus de construction de la personnalité, durant l'enfance, et dans la psychopathologie tant au plan clinique qu' épistémologique.

Pour expliquer cette mutation inédite dans le « discours comme forme de lien social », le renommé psychanalyste belge, Jean Pierre Lebrun<sup>10</sup>, indique des mutations séculaires dans le fonctionnement collectif, opérant dans l'intersection subjective et sociale, d'importance dans la construction de la *subjectivité*.

---

<sup>8</sup> LESOURD, S. "L'Equipe de Recherche : Psychanalyse, Psychopathologie et Psychologie clinique." Actuellemente dans l'Université Nice Sophia Antipolis-FR.

<sup>9</sup> LESOURD, S. La folie ordinaire des discours modernes. *Figures de la psychanalyse*, 2004, vol. 2, n° 10, p. 105-110. Disponible sur : DOI : 10.3917/fp.010.0105. URL : <[www.cairn.info/revue-figures-de-la-psy-2004-2-page-105.htm](http://www.cairn.info/revue-figures-de-la-psy-2004-2-page-105.htm)>.

<sup>10</sup> LEBRUN, J.-P. *La Perversion ordinaire. Vivre ensemble sans autrui*. Paris : Éditions Denoël, 2007.

Il décrit cette construction en cinq niveaux : le niveau que Lacan a nommé d'*humus humain*, le niveau du *social humain*, le niveau de la *société concrète*, le niveau de la *famille* et le niveau de la *réalité psychique* du sujet.

Il explique que le passage dans le champ de la parole exige du sujet une *perte de jouissance* de l'idéal de complétude et d'omnipotence, une *perte* qui produit une *marque de négation*, qui sert de fondement tant à la Loi qu'au désir.

La limite, subsumée dans la *négativité* qui fonde la Loi, surgit dans le *social humain* toujours représenté par l'*interdit de l'inceste*, distinguant le monde naturel de celui de la culture, comme un établissement de *lieux* pour les citoyens dans le social.

Chaque *société concrète* organise ses normes et ses lois, qui sont développées et transmises à partir de l'*interdit fondateur*. De telles règles ont pour fonction de soutenir le *consentement* subjectif de cette *perte* de jouissance.

À partir de la relation avec les premiers autres – généralement, les pères – la *famille* est le milieu ambiant, dans lequel le sujet rencontre cette *limite de jouissance*, en s'organisant et en se constituant.

Dans ce même mouvement, l'enfant a besoin de *consentir* à renoncer à sa *toute-puissance infantile*, en assumant la *castration symbolique* afin de pouvoir accéder au désir.

Sur ces bases, Lebrun<sup>11</sup> soutient la thèse selon laquelle il existerait une *solidarité* d'une *perte* nécessaire à chaque niveau du dispositif de *construction subjective*, une *perte solidaire* – en ligne séparatrice entre la *jouissance* et la *langue* – transmise comme *limite* nécessaire à la spécificité de l'*humus humain*.

Il affirme que cette *solidarité* de perte-de-jouissance, actuellement remise en cause, pourrait nous clarifier quant à cette inédite organisation discursive sociale.

Lebrun<sup>12</sup> situe les deux premiers niveaux de *construction* de la *subjectivité*, soit, celui de l'*humus humain* et du *social humain*, dans ce qu'il nomme « noyau anthropologique dur », dans lequel les éléments opérateurs sont d'ordre symbolique *trahistorique*, distinct de l'ordre social historique. Il délimite, encore, quoique d'un mode itératif, ce qui révèle des *contraintes de structure*, et une simple contingence contextuelle.

---

<sup>11</sup> LEBRUN, J.-P. *La Perversion ordinaire. Vivre ensemble sans autrui*. Paris : Éditions Denoël, 2007.

<sup>12</sup> LEBRUN, J.-P. *La Perversion ordinaire. Vivre ensemble sans autrui*. Paris : Éditions Denoël, 2007.

Il indique le *symptôme* d'une *négativité déplacée*, pulvérisée, qui dénote une suppression de la « catégorie de l'impossible » : une disparition de la *limite* qui impose un *moins-de-jouissance*, comme conséquence de la délégitimation des figures représentatives de l'autorité.

Il affirme qu'un *autre régime symbolique* de la *vie collective* est en train de se construire, dû à la fin d'un lien social discursif systématisé à partir d'un *lieu d'exception*. La disparition d'une position d'*extériorité* hiérarchique est en train de lever à un discrédit en relation à la *différence des places* et à la *transcendance* comme logique acceptable. Lebrun observe qu'un autre type de lien social est en train de surgir, celui-ci n'étant plus soutenu par *l'Incomplétude* et *la Consistance*, *mais au contraire* soutenu par la *Complétude* et *l'Inconsistance*. Ce nouveau régime symbolique s'organisant par des discours *Imaginaires* d'une radicale organisation horizontale immanente.

Dans cette nouvelle disposition de régime symbolique, nous observons, toutefois, que de nouvelles tendances épistémologiques *transdisciplinaires* viennent s'articuler avec la Psychanalyse et se concrétisent dans divers domaines d'étude et de pratiques respectives, visant à récupérer, d'un mode distinct, la force légitimatrice des références symboliques traditionnelles, pour fonctionner comme des éléments *structurants* de la subjectivité.

Citons, à titre d'exemple, le mouvement qui est en train de se produire en Médecine et en Droit, principaux domaines scientifiques organisateurs du pouvoir institué dans les cultures : d'une part, il s'agit de l'incessante recherche d'un *ethos* universalisable, rationnel, éthique ou spirituel, qui vient produire le ciment esthétique capable de recouvrir le « *vide* » du « *locus d'exception* » et l'amalgamer, définissant ainsi l'altérité « *endo-exogène identitaire* » dans l'ambiance singulière ; mais aussi, la recherche incessante consiste en un *éthos* qui puisse venir produire dans le vide entre la « préhistoire de l'espèce » et l'« individu » un renouvelable « *pater* » collectif moins violent, personnifiant le *pacte devoir-être* dans le contrat social et juridique, sans le risque d'assassinat de notre propre âme.

Pour donner une brève notion de comment le *sujet de la science* vient se repositionner à partir de la *position subjective discursive* psychanalytique, nous traçons ici, comment ces domaines, le médical et le juridique, principaux responsables pour la reconnaissance et l'insertion de l'individu dans la société et dans la famille,



viennent « re-systématiser » leurs discours scientifiques à travers des fondements des théories interprétatives symboliques psychanalytiques et néo-anthropologiques :

1° ) En partant méthodiquement des « lois de cause à effet », la Médecine considère que la *cause* du psychique est biologique, en une vision organiciste.

Parmi les différents domaines médicaux, nous citons la Psychopathologie Générale, qui décrit d'une façon taxologique les maladies mentales.

Pour sa part, la Psychopathologie Fondamentale, qui apparaît épistémologiquement, cherche à comprendre le *Pathos* humain (des souffrances de l'âme), à travers d'autres savoirs, comme la philosophie, la psychanalyse, et l'anthropologie, fondée dans le présupposé d'une *manifestation* de la *subjectivité dans le discours*.

2° ) Le Droit, en incorporant les règles sociales réglementant les *relations juridiques* et les autres domaines scientifiques, fonctionne comme un instrument symbolique public et privé, dans la construction de la *fiction* qui soutient chaque sujet dans les conditions nécessaires pour rencontrer sa place dans la *société concrète*.

La reconnaissance du *sujet de droit* fonctionne comme un moyen d'insertion de l'individu dans l'organisation collective et individuelle.

Ainsi, un Droit distant de cette *fonction constructive subjective* ne remplit pas sa fonction organisatrice et normative.

Le discours *jus-psychanalytique* est, pourtant, systématisé épistémologiquement dans la recherche de *médiations* de savoirs, pour une nouvelle justification éthique de la *subjectivité discursive* et des relations juridiques.

3° ) La Psychanalyse se préoccupe de la *préservation* de la *subjectivité*.

« Comment » et « en quoi » une société dans ses différents niveaux, particulier et public, intervient dans la constitution de l'appareil psychique.

Elle étudie quelles lois régissent le champ de la pensée, le monde de l'« âme », localisant la *cause* du psychisme dans le « *consentement* » inconscient.

Elle s'occupe de questions étiologiques, de la référence symbolique comme cause de la subjectivité, à partir de la « catégorie du vide ».

Lacan, en particulier, a développé une théorie localisant la cause du psychisme dans la dimension *inconsciente* du langage, partant d'une vision structuraliste, et dépassant cette perspective. De plus, il a considéré la conception du *Discours* comme forme de *lien social*.

Lacan s'est approché, ainsi, de la science, en général, et du Droit, informant dans les *Ecrits II*, spécifiquement, dans les textes « *L'instance de la lettre dans l'inconscient ...* » et « *La métaphore du sujet* », la *théorie des effets du signifiant distincts du signifié en face des manifestations de l'inconscient*.

La Théorie des Discours de Lacan<sup>13</sup> a montré, d'une façon logique, les différents modes de relation du sujet avec la chaîne signifiante et avec le Réel, au *niveau inconscient*.

En expliquant comment fonctionne la chaîne discursive, Lacan est parti de l'interprétation de l'*inconscient*, par l'extériorité du *signifiant maître S<sub>1</sub>*, première marque mnésique à partir de laquelle surgit la parole, et qui *représente le sujet toujours par l'autre signifiant*, le *S<sub>2</sub>*, *savoir inconscient* qui vient du lieu de l'*Autre*.

À partir de cette constatation, Lacan affirme que : « *L'inconscient est structuré comme un langage* ». Cet aphorisme est indicateur de ce qu'il n'existe pas un sujet qui se gère lui-même. Que le *sujet* surgit *géré* dans le champ de l'*Autre* et *dû* au champ de l'*Autre*.

Donc, bien que la théorie psychanalytique démontre la « *vérité partielle* » du *désir inconscient* et se base sur une *faute symbolique* comme *structurante de l'être*, caractéristiques d'une équivocité dans le langage, cette théorie s'offre, à notre avis, comme une étude indispensable à l'*identification du sujet juridique*, et du *sujet* considéré par les *sciences médicales*, étant donné qu'elle décrit le caractère irréductible de la subjectivité dans la *structure discursive*, et les *distinctes positions* du *sujet barré* en relation ambiguë avec la vérité.

Nous pensons, donc, que cette nouvelle médiation de connaissances scientifiques, Psychanalyse/Droit/Médecine, configure un enlacement Réel/Symbolique/Imaginaire surdéterminant de nouvelles identifications.

Lacan ayant défini que « *l'inconscient est le social* » et que « *le discours est une forme de lien social* », nous posons une réflexion concernant les conséquences du déplacement des discours sociaux et du sens du pouvoir sur la *construction de la subjectivité*, lesquels étaient antérieurement soutenus par une *logique verticale*, qui est en train de « *s'horizontaliser* », en constatant que :

---

<sup>13</sup> LACAN, J. *Le séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse*. Paris : Éditions du Seuil, mars 1991.

La *transcendance*, comme *point logique* nécessaire à l'organisation de la pensée, signifie le pari dans la possibilité de surgissement d'un *nouveau style de Signifiant Maître S<sub>1</sub>*.

C'est à partir de la *Théorie des Discours* de Lacan que surgit la possibilité d'un *nouveau style* de discours de maîtrise *scientifique*, champ discursif dans lequel se situent, spécialement, la Médecine et le Droit, après le passage par un *temps de transcendance* par le discours Psychanalytique.

Pour justifier cette question, nous citons Lacan qui parlant à propos de l'Impotence de la vérité, affirme :

*Venons-en enfin au niveau du discours de l'analyste. Naturellement, personne n'en a fait la remarque – il est assez curieux que ce qu'il produit ne soit rien d'autre que le discours du maître, puisque c'est S<sub>1</sub> qui vient à la place de la production. Et, comme je le disais la dernière fois quand j'ai quitté Vincennes, peut-être est-ce du discours de l'analyste, si l'on fait ces **trois quarts de tour, que peut surgir un autre style de signifiant-maître.***<sup>14</sup> [sans caractères gras dans l'original]

Dans cette posture de recherche scientifique, valorisant l'esthétique et l'éthique dans la production réelle de bonnes œuvres, ainsi que d'autres domaines de traditions savantes, lesquels pourraient fonctionner d'un mode plus effectif, comme voies de communication, nous proposons à la Médecine et au Droit de trouver un *nouveau style de signifiant scientifique*, en raison du passage par la *position discursive* psychanalytique, processus subjectif qui gère des productions plus créatives.

En conséquence de la cohérence atteinte à travers l'*élaboration* et la *rectification* de référentiels, et aussi, dû à l'*état subjectif* de *sublimation* produit dans le processus psychanalytique, surgit comme *effet* l'inscription du Réel/Imaginaire dans le champ Symbolique par l'instrument du phénomène humain du *Transfert* au milieu des expériences dialectiques.

Nous pensons, qu'à partir de l'énoncé de Lacan des<sup>15</sup> – *trois quarts de tour discursif* à partir du *discours de l'analyste* –, il y aura la possibilité de surgissement d'une nouvelle science et d'un nouveau sujet, qui se soutient dans le passage à travers la position analytique. Une production académique réalisée par des *sujets analytiques*

---

<sup>14</sup> LACAN, J. *Le séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse*. Paris : Éditions du Seuil, mars 1991, p. 205.

<sup>15</sup> LACAN, J. *Le séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse*. Paris : Éditions du Seuil, mars 1991.

qui cherchent dans leurs processus d'élaboration *pulsionnel*, *converger la marque distinctive* de leurs subjectivités avec la *cause de sa division* (savoir qui se trouve sous la barre du refoulement).

Il s'agit d'un pari d'une rationalité produite par des sujets ayant la parole autorisée à partir d'un *minimum éthique* irréductible et hiérarchisant, qui présuppose la *différence de lieux* et de *positions discursives*, comme indispensable à la singularité et à la liberté subjective. C'est-à-dire, la prospection d'un *nouveau style de lieu d'exception*, occupé par celui qui se trouve en ordre avec sa *Loi* psychique.

Une construction Réel/Symbolique/Imaginaire qui donne la possibilité d'une décision, d'une autorité et d'un pouvoir plus légitimés, en une construction sans dépasser radicalement de l'hétéronomie, dans laquelle la subjectivité se soutient de manière à occuper *un nouveau lieu d'extériorité*.

Une nouvelle forme de hiérarchie, dont les représentants sont légitimés de manière plus crédible, en une articulation de décision/autorité/pouvoir, génératrice d'un effectif lien social.

Une renouvelable prospective scientifique, à travers le discours psychanalytique, afin que les décisions, dans le domaine particulier ou public, soient prises à partir d'un « *pacte inconscient* » hiérarchique et subjectivant. Des institutions familiales et sociales qui s'établissent d'une façon plus saine, dû à la considération de la dimension du Réel, et du *point de censure* entre les *distincts lieux subjectifs discursifs*.

## **BIBLIOGRAPHIE**

KAUFMANN, Pierre. (sous la dir. de -), *L'Apport freudien : Eléments pour une encyclopédie de la psychanalyse*. Sous la direction de Pierre Kaufmann. Paris : Larousse, 1998.

LACAN, Jacques. « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud ». In : *Écrits I*. Paris : Éditions du Seuil, 1999.

LACAN, Jacques. « La métaphore du sujet ». In : *Écrits II*, Appendice II. Paris : Éditions du Seuil, 1999.

LACAN, Jacques. *Le séminaire : livre XX. Encore (1972-1973)*. Paris : Éditions du Seuil, 1984.

LACAN, Jacques. *Le séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse*. Paris : Éditions du Seuil, mars 1991.

LEBRUN, Jean-Pierre. *Autorité, Pouvoir et Décision dans l'institution*. Institut Européen Psychanalyse et Travail Social. N° de déclaration : 91.34.04490.3. Belgique, 2004. Disponible sur : <<http://www.psychasoc.com/Textes/Autorite-Pouvoir-et-Decision-dans-l-institution>>.

LEBRUN, Jean-Pierre. *La Perversion ordinaire. Vivre ensemble sans autrui*. Paris : Éditions Denoël, 2007.

LEBRUN, Jean-Pierre. *Un monde sans limite. Essai pour une clinique psychanalytique du social*. Toulouse : Erès, 1997.

LEGENDRE, Pierre. *La fabrique de l'homme occidental, suivi de L'Homme en meurtrier*. Paris : Arte Éditions, 1996.

LESOURD, Serge. La folie ordinaire des discours modernes. *Figures de la psychanalyse*, 2004, vol. 2, n° 10, p. 105-110. Disponible sur : DOI : 10.3917/fp.010.0105. URL : <[www.cairn.info/revue-figures-de-la-psy-2004-2-page-105.htm](http://www.cairn.info/revue-figures-de-la-psy-2004-2-page-105.htm)>.

MARCHESINI, Silvana Maria. *Le Sujet de Droit dans le Transfert*. Curitiba : Juruá, 2008.

NICOLESCU, Basarab. *La Transdisciplinarité : Manifeste*. Paris : Éditions du Rocher, 1996.

NICOLESCU, Basarab. Le tiers inclus : de la physique quantique à l'ontologie. *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires*, n° 13. 24 novembre 1998. Disponible sur : <<http://www.barbier-rd.nom.fr/B.Nicolescutiersinclus.html>>.

PERELMAN, Chaim. *Étique et droit*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 1990.